

La Francilienne

le prolongement de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval



Sommaire

1. Quels sont les objectifs du prolongement de la Francilienne ? p. 2
2. Dans quel territoire s'inscrit le projet ? p. 3
3. Quelle est la situation du trafic routier ? p. 5
4. Le développement des transports collectifs répond-il aux besoins ? p. 8
5. Comment les différents tracés satisfont-ils aux objectifs du projet ? p. 8
6. Quelles mesures seraient prises pour intégrer le projet dans son environnement ? p.12
7. Quels coûts, quels financements ? p.12
8. Que se passera-t-il après le débat ? p.12

Depuis les années 70, l'accroissement de la population et de l'emploi a eu pour effet de multiplier le nombre de déplacements dans le nord-ouest de la région parisienne. Aujourd'hui certaines routes sont déjà saturées et la circulation continue d'augmenter.

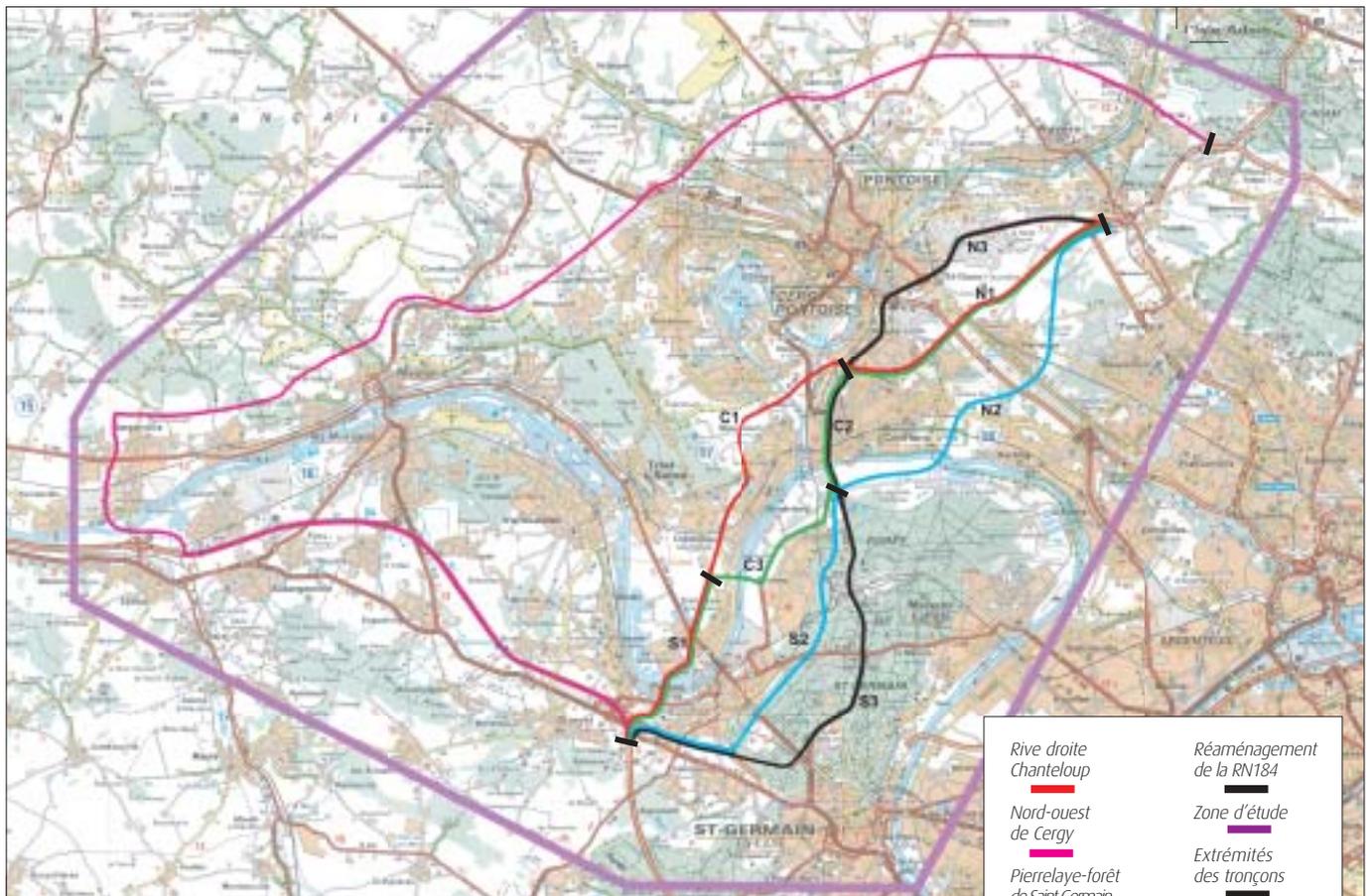
À moyen terme, même en tenant compte des projets en cours, les transports collectifs ne pourront apporter une réponse suffisante à l'augmentation du nombre de déplacements. C'est pourquoi, depuis une vingtaine d'années, plusieurs projets routiers ont été envisagés. Le projet actuel de prolongement de la Francilienne (A104) entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval – qui contribue à la réalisation d'une rocade routière autour de la capitale – vise en particulier à mieux desservir les pôles urbains et économiques et à décharger le

réseau routier local.

La dimension et le coût du projet ont conduit, comme le prescrit le code de l'environnement, le ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, à saisir la Commission nationale du débat public (CNDP). Celle-ci a décidé, le 6 juillet 2005, d'organiser un débat public sur le projet de prolongement de la Francilienne.

Le débat s'ouvre sur la base d'un *Dossier du débat public* rédigé par le maître d'ouvrage (l'Etat, représenté par la direction régionale de l'Équipement Ile-de-France).

Ce document en est la synthèse. Il montre comment les différents tracés soumis au débat répondent aux grands enjeux du projet, ainsi que leurs effets sur les déplacements, le territoire, l'habitat et l'environnement. ●



Les tracés présentés au débat.